

RESIDENCES LES LAURIERS

PROJET DE VIE

15 JUILLET 2025

Table des matières

La Résidence Les Lauriers.....	3
Le projet de vie institutionnel.....	3
1. Home : emmener un peu de chez soi aux Lauriers.....	3
Identité visuelle.....	3
Ouverture.....	4
Rythme.....	4
Le voisinage.....	4
Intimité.....	4
2. Sécurité : se sentir encadré et accompagné.....	4
Prévention.....	4
Présence.....	5
3. Partenariat : ensemble autour et avec le résident.....	5
Le résident : un décideur.....	5
Le résident : un consultant.....	6
La famille, le proche, l'aidant : une pièce maitresse.....	6
Les équipes : des partenaires.....	6
Les prestataires extérieurs : des collaborateurs précieux.....	6
4. Capacités préservées : continuer à faire ce que l'on sait faire et ce que l'on veut faire.....	6
5. Le bien-être et ses multiples formes.....	7

La Résidence Les Lauriers

Dans un environnement à dimension humaine, la résidence Les Lauriers accueille les seniors valides et semi-valides. Aménagée pour répondre à la perte d'autonomie, notre résidence reste avant tout un lieu de vie. Située au bord de Meuse, l'infrastructure est organisée afin que le résident se sente « chez lui ».

Située à la sortie de la ville de Namur en direction de Dinant, elle est composée de 2 immeubles Les Lauriers et Les Capucines. Différents types de logements sont proposés, des studios, flats et appartements pour couple.

Ceux-ci sont aménagés par le résident afin de personnaliser son environnement de vie.

Le projet de vie institutionnel

Notre projet de vie institutionnel s'inspire de ce que souhaite le résident, il s'agit de privilégier le maintien de son autonomie, de respecter ses valeurs ainsi que ses choix de vie.

Le projet de Vie des Lauriers se compose de 5 piliers articulés autour du résident.

Décider d'emménager dans une maison de repos est un choix difficile pour le futur résident et ses proches.

Notre objectif est que la personne en perte d'autonomie puisse emménager dans un cadre familial tout en assurant sa sécurité au quotidien. Évaluer ses besoins et comprendre ses envies constituent les fondations de ce nouveau chapitre de vie. Dans les limites de ses capacités, le résident doit rester responsable de la direction dans laquelle les professionnels, internes extérieurs et les proches, collaborent à la construction du projet de vie du résident.



1. Home : emmener un peu de chez soi aux Lauriers

Dès que la date d'arrivée du résident est planifiée, tout est mis en œuvre afin d'assurer une transition optimale. Le résident décide de l'ameublement de son logement, de la décoration.

Identité visuelle...

Une boîte aux lettres lui est attribuée avec son nom, et il décide de relever lui-même ou pas son courrier. Cet élément, loin d'être anodin, est la 1^{ère} étape d'un processus permettant au résident de redéfinir son lieu de vie comme étant son domicile.

Ouverture...

Deuxième élément important, il n'y a pas d'heures de visite strictes à la Résidence Les Lauriers, la maison se veut ouverte vers l'extérieur, permettant ainsi aux visiteurs de venir quand cela leur convient.

Le jour de son emménagement, les proches du résident sont conviés à partager le repas du midi avec le résident au restaurant. Ce type de réservation est possible tout au long de l'année.

Rythme...

L'organisation des soins et de l'hôtellerie est pensée autour de cette volonté de respecter les choix et le rythme du résident. Le lever, les aides à la toilette, les animations individuelles, sont planifiées avec le résident afin de modifier le moins possible ses habitudes de vie du domicile. Le choix des repas est varié et le résident décide où il prend ses repas et avec qui, il peut aussi accueillir des invités.

Le voisinage...

Le résident est amené à faire connaissance avec ses nouveaux « voisins » au travers des repas pris au restaurant, des activités proposées plusieurs fois par jour, mais également de manière plus informelle dans les lieux de vie communs. Des activités sont proposées en lien avec les activités de la vie quotidiennes, en fonction des talents de certains membres du personnel, des ateliers sont organisés en fonction de ce que les résidents aimaient faire chez eux. Cette participation active aux choix du type d'activité renforce le sentiment d'être chez soi et de pouvoir encore décider de la manière dont le résident a envie de s'occuper.

Un petit magasin permet d'effectuer des achats de première nécessité.

Intimité...

Enfin se sentir chez soi, c'est se sentir respecté dans son intimité. Vouvoyer le résident est pour nous une marque de respect. La porte du logement est toujours refermée (sauf si le résident souhaite le contraire) et frapper avant d'entrer se fait naturellement afin de prévenir de notre présence.

2. Sécurité : se sentir encadré et accompagné

Pour se sentir en sécurité, il faut avant tout comprendre le fonctionnement et l'environnement de la structure dans laquelle on évolue. La visite des lieux permet de rassurer le résident sur la sécurité des lieux de vie (sécurité des portes, système de télévigilance, couloirs dégagés,)

Prévention...

Dès l'arrivée du résident, une personne référente « chute » a pour mission d'évaluer, avec le résident, l'ergonomie de son logement et les risques éventuels de chute. Si cela s'avère nécessaire, différents

aménagements sont proposés et des ateliers sont animés par une ergothérapeute afin que les résidents soient acteurs dans la diminution du risque de chute.

L'organisation de l'équipe hôtellerie permet un passage quotidien dans les logements afin d'assurer une bonne hygiène et de prévenir les contaminations éventuelles, d'assurer le dégagement des espaces de vie et des couloirs.

Les recommandations/restrictions alimentaires sont respectées tout en essayant de continuer à proposer des repas appétissants.

Présence...

La dynamique qui existe au sein des différentes équipes et les nombreux échanges structurés permettent de planifier au mieux le nombre de passages nécessaires afin que le résident se sente en sécurité. Peu importe le métier des membres du personnel, toutes les équipes sont sensibilisées, au travers de formation, à être attentifs à différents paramètres (bien-être général, sécurité du logement, dégradation de l'état général, alimentation,...)

3. Partenariat : ensemble autour et avec le résident

Le résident est le 1er partenaire à interpellé. Une importante des capacités préservées du résident qui seront évaluées, il est toujours possible d'échanger avec celui-ci et d'arriver à définir ce que le résident :

- Sait encore faire,
- Veut encore faire,
- Et comment il souhaite le faire.

Le résident : un décideur...

Le résident décide de maintenir ou pas ses habitudes de vie. Une évaluation globale sera réalisée durant les premières semaines. A la fin de celle-ci, une réunion multidisciplinaire est programmée, elle se clôture toujours par une rencontre avec le résident dans son logement afin de valider avec lui son projet de vie individualisé et ses objectifs de vie.

Le résident décide des différents prestataires de soins qui s'occuperont de lui, il peut donc maintenir ses habitudes du domicile en matière de médecin traitant, kinésithérapeute, pédicure médicale, coiffeur, ... Ces services existent également au sein de la Résidence Les Lauriers.

Le résident : un consultant...

Au travers de différents moments dédiés à la discussion (réunion coin du feu, groupes consultatifs fines bouches, festivités, entretien des terrasses,...) les résidents donnent leur avis sur l'organisation de la maison de repos, les choix de décoration, le choix d'ateliers, de sorties,...).

Depuis peu, les résidents sont également associés aux différents projets de la maison de repos. Les groupes de travail se composent d'un représentant du personnel par métier et de plusieurs résidents. De la richesse de ces échanges naît régulièrement de belles idées innovantes et en cohérence avec les besoins et envies réels des résidents.

La famille, le proche, l'aidant : une pièce maîtresse...

Les proches du résident ont un rôle essentiel lors de l'emménagement du résident. Il est primordial que le proche se sente aussi écouté et soutenu par les différentes équipes afin d'aider au mieux le résident s'installer. Toutes les informations nécessaires sont transmises en fonction des besoins.

Les équipes : des partenaires...

Afin de répondre au mieux aux objectifs fixés pour le projet de vie individualisé du résident, les différentes équipes se coordonnent avec le résident, celui-ci reste l'acteur principal de son projet de vie. L'agilité des équipes à s'adapter est un travail de tous les jours porté par les chefs d'équipe.

Les prestataires extérieurs : des collaborateurs précieux...

Le résident choisit son prestataire de soin, il lui sera toujours proposé de participer aux réunions multidisciplinaires et de nous transmettre toute information utile.

4. Capacités préservées : continuer à faire ce que l'on sait faire et ce que l'on veut faire

La semaine précédant son entrée, le résident et ses proches sont invités à compléter son histoire de vie. Celle-ci est transposée dans une pâquerette composée de 8 pétales reprenant chacun un effet marquant de l'histoire de vie du résident. Cette pâquerette est partagée dans toutes les équipes. Pouvoir engager dès le premier jour la conversation sur un sujet qui parle au résident est notre manière de souhaiter la bienvenue au résident.

Que sait-on encore faire ? Que veut-on encore faire ?

Durant le 1er mois, toutes les équipes évaluent le résident et récolte son expérience de vie, ses envies, ses attentes. Toutes ces informations permettent d'animer une réunion multidisciplinaire riche des avis divers. Cette réunion se clôture chez le résident afin de clarifier avec lui ses objectifs de vie. Les orientations prises par le résident sont diverses mais l'intention sera toujours de l'aider à s'épanouir et

à maintenir ou retrouver un bon niveau d'autonomie. Les possibilités offertes sont diverses : activités individuelles, en groupe, réalisation d'activités de la vie quotidienne (petites tâches ménagères, jardinage, ...) intégration à des comités consultatifs, participation à la rédaction d'un petit journal, ...

5. Le bien-être et ses multiples formes

Le bien-être peut être perçu sous plusieurs formes selon l'histoire de vie du résident.

- **Bien-être physique** : il passe avant tout par une équipe soignante attentive et à l'écoute de la douleur ressentie ou pas par le résident.
- **Des activités physiques** organisées au grand air, des petits soins esthétiques, des massages proposés par des bénévoles,...
- **Bien être émotionnel** : accepter ses émotions pour ce qu'elles sont et se donner l'espace nécessaire pour les vivre est une de nos priorités
- **Bien-être intellectuel** : développer de nouvelles compétences, trouvez de nouveaux défis, se lancer dans un nouveau loisir (tricot, couture, jardinage,...) pour diversifier les expériences. Nous essayons de solliciter le résident afin qu'il continue à avoir envie d'apprendre : de nombreuses animations socio-culturelles sont organisées
- **Bien-être social** : les résidents sont invités à tisser des liens avec les autres habitants de la maison de repos, cela se fait de manière naturelle, au travers des animations, des repas pris au restaurant mais aussi des activités proposées avec les voisins. Une volonté de s'ouvrir vers l'extérieur est aussi très présente, des excursions en petits groupes dans le bassin namurois sont organisées.
- **Bien-être spirituel** : cette dimension est différente pour chacun. Chaque résident est libre de voir la forme que prendra ce type de bien-être. Certains y parviennent grâce à la messe organisée tous les lundis, d'autres par la méditation.
- **Bien-être environnemental** : depuis peu, les résidents sont régulièrement invités à se rendre à l'extérieur, balade le long de la Meuse, activités organisées en extérieur, apéro une fois par semaine sur la terrasse. Faire bénéficier des bienfaits du grand air est devenu une priorité pour notre projet de vie institutionnel.

Infos

Résidence Les Lauriers

Maison de repos pour personnes âgées, maison de repos et de soins

- Chaussée de Dinant, 372 - 5000 Namur
- +32 81 22 23 66
- www.leslauriers.be
- leslauriers@chuucnamur.uclouvain.be
- Directrice : Anne-Laure Lovato

Renseignements et admission

- Céline Martin, Secrétaire
- +32 81 22 23 66
- leslauriers@chuucnamur.uclouvain.be

com-320_2024_chu_ucl_namur_canevas_brochure_a4_01.docx



residenceleslauriers.be



**RÉSIDENCE
LES LAURIERS**
CHU UCL NAMUR